

« Balthazard et Jean Chappard, tiennent une maison aulte,
 « moyenne et basse, en ladicte rue (Grande Charrière),
 « devers le soir, joignant ledict Devron de vent, la maison
 « de Benoist Deschamp, dit Compaignon. »

« Inquilens — Roland Gribaudo — Barthelemy Naris (5),
 « genevois (*sic*) — Pierre Robin et ses freres de. »

Enfin nous trouvons encore Gribaudo, inscrit à la suite
 des frères Chappard, au CC. 136, dont voici le titre :

« Chartreau des dix deniers mys sus, en la ville de Lion,
 « en lannee mil cinq cens vingt neuf, pour fournir au Roy,
 « nostre Sire, la somme de vingt quatre mil livres, qui est
 « la portion et arete a quoy ladicte ville a este taxee pour
 « la Rancon dudict Sire et recouvrement de nos Seigneurs
 « et Princes ses enfants, hostaigiers en Espagne. Pour icelle
 « somme cueillir et lever sur tous les manants et habitans
 « et aultres ayans biens en ceste ville, nobles ou non
 « nobles, exemptz et non exemptz, previllegiez et non
 « previllegiez pour les causes et raisons plus plain conte-
 « nues et declaires au mandement de contraincte dudict
 « seigneur, duquel la teneur sensuit (6). »

Au fol. II^e XLIII :

« Baltazard et Jehan Chappard, a [xxiii^s, viii^d]. . . . xi^l,
 « xvi^s, viii^d.
 « Pour l'advenir a v^s.

(5) L'associé d'Étienne Turquet et l'un des fondateurs de la grande
 fabrique de soierie de Lyon au xvi^e siècle.

(6) Les étrangers, surtout les Italiens résidant à Lyon, avaient refusé
 de se soumettre à cette imposition. François I^{er} les y contraignit par
 ses lettres-patentes données à Paris, le 23 septembre 1529.